



## PROCÈS-VERBAL

DU 10 DÉCEMBRE 2021

### SÉANCE ORDINAIRE

**SONT PRÉSENTS:**

- M. Jean-Pierre Bélanger**
- M. Bruno Roy**
- M. Gérard Desjardins**
- M. Gervais Parent**
- M. Réjean Blanchette**
- M. Rodrigue Ouellet**
- M. André Blouin**

Monsieur Robert Lyman, directeur général adjoint est aussi présent

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Jean-Pierre Bélanger constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 :00, 5 personnes assistent à la séance.

21-195

#### **2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Gervais Parent

**QUE** monsieur Robert Lyman soit nommé secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-196

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2021**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal du 19 novembre 2021 et du procès-verbal du 26 novembre 2021**
- 5. Informations et dépôt de documents**
  - 5.1 Correspondance
  - 5.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire
- 6. Administration générale**
  - 6.1 Lecture et adoption des comptes payés et à payer

- 6.2 Dépôt des états financiers internes au 30 novembre 2021
- 6.3 Répartition des responsabilités aux élus
- 6.4 Séance régulière du conseil 2022
- 6.5 Dépôt des rapports d'audits de la CMQ sur le budget et sur le plan triennal des immobilisations
- 6.6 Augmentation de la marge de crédit MC01 (marge de crédit institutionnelle)
- 7. Première période de questions**
- 8. Sécurité publique et civile**  
Pas de point à traiter
- 9. Travaux publics-Transports**  
Pas de point à traiter
- 10. Hygiène du milieu**  
Pas de point à traiter
- 11. Aménagement, Urbanisme et développement**
- 11.1** Désignation des inspecteurs en urbanisme concernant l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme
- 12. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 12.1 Don à Fondation de la Santé de La Mitis
- 12.2 Cotisation Chevaliers de Colomb
- 12.3 Adhésion Éco Mitis
- 12.4 Don Gala de la persévérance scolaire
- 13. Dossiers des Élus**
- 14. Varia**
- 15. Deuxième période de questions**
- 16. Levée de la séance**

Il est proposé par M. André Blouin et appuyé par M. Bruno Roy

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-197

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2021 ET DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2021**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2021 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

## **5.1 CORRESPONDANCE**

**Ministère des Affaires Municipales et Habitation** : Nous informe du lancement d'un appel de projets pour la mise en place de politiques familiales municipales;

**Les Bourgeons de La Mitis** : Nous incite à agir maintenant pour le soutien à domicile;

**Ministère des Affaires Municipales et Habitation** : Nous informe de la proportion médiane et du facteur comparatif de la municipalité;

**Société de l'Assurance automobile** : Nous envoie un préavis de vérification mécanique.

## **5.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire**

---

---

---

---

---

---

---

## **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

21-198

### **6.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 10 décembre 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Réjean Blanchette

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 10 décembre 2021 au montant de 48 943.37\$

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-199

## **6.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 30 NOVEMBRE 2021**

**ATTENDU QUE** les états financiers intérimaires au 30 novembre ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ;

**ATTENDU QUE** les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-200

## **6.3 RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS AUX ÉLUS**

**ATTENDU QUE** les élections du 7 novembre 2021 ont apporté des changements mineurs au sein des membres du conseil;

**ATTENDU QUE** les champs de responsabilités des élus doivent être redéfinis;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. André Blouin

**QUE** les responsabilités des élus se définissent comme suit :

<b>Administration et GRH :</b>	Gérard Desjardins Jean-Pierre Bélanger
<b>Sécurité civile et publique :</b>	Bruno Roy Jean-Pierre Bélanger
<b>Voirie et déneigement :</b>	Rodrigue Ouellet Réjean Blanchette
<b>Hygiène du milieu :</b>	Rodrigue Ouellet
<b>Urbanisme et développement :</b>	André Blouin Gervais Parent Jean-Pierre Bélanger
<b>Loisirs et culture :</b>	Bruno Roy Réjean Blanchette
<b>Bâtiments municipaux :</b>	Bruno Roy Gérard Desjardins Gervais Parent

**Santé et bien-être, organismes :** Gervais Parent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-201

**6.4 - SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. André Blouin

**QUE** les dates des séances régulières du conseil pour 2022 soient :

Mois	Date
Janvier	14
Février	4
Mars	4
Avril	8
Mai	6
Juin	3
Juillet	8
Août	5
Septembre	9
Octobre	7
Novembre	4
Décembre	9

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-202

**6.5- DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDITS DE LA CMQ SUR LE BUDGET ET SUR LE PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

Le secrétaire-trésorier dépose les rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Blanchette et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

**QUE** les membres du conseil municipal de Saint-Charles-Garnier reconnaissent avoir reçu copies des rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations effectuées par la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-203

## **6.6 - AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT MC01 (MARGE DE CRÉDIT INSTITUTIONNELLE)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier est en attente de plusieurs transferts gouvernementaux;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. André Blouin

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à Desjardins Entreprises d'augmenter sa marge de crédit institutionnelle de 100 000\$ à 300 000\$;

**QUE** monsieur Jean-Pierre Bélanger maire et monsieur Frédérick Lee directeur général par intérim soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Pas de point à traiter

### **9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS**

Pas de point à traiter

### **10. HYGIÈNE DU MILIEU**

Pas de point à traiter

## **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

21-204

### **11.1 DÉSIGNATION DES INSPECTEURS EN URBANISME CONCERNANT L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit nommer une ou des personnes responsables de l'application de la réglementation d'urbanisme et de tout autre règlement que celle-ci a la responsabilité d'appliquer et qu'elle doit nommer une ou des personnes responsables pour la délivrance des permis et certificats;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité fait appel au personnel du Service régional d'inspection de la MRC de La Mitis;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adopté, le 6 novembre 2015, une entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme liant celle-ci à la MRC de La Mitis;

**CONSIDÉRANT QUE** l'absence de l'inspecteur en urbanisme attitré à la municipalité peut nécessiter son remplacement, par intérim, par un autre inspecteur du Service.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Gervais Parent

**QUE** le Conseil municipal Saint-Charles-Garnier désigne :

Michel Lagacé, inspecteur attitré

Gabriel Dumont, inspecteur suppléant

Jean-Philippe Quimper, inspecteur suppléant

Mélissa Caron, inspectrice suppléante

Comme inspecteur en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements suivants :

- Règlement de zonage no 167
- Règlement de lotissement no 168
- Règlement relatif aux conditions d'émission de permis de construction no 169
- Règlement de construction no 170
- Règlement des permis et certificats no 171
- Règlement sur les dérogations mineures no 172
- Règlement concernant les nuisances publiques no 207
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22)
- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2)
- Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (S-3.1.02, r. 1)

**QUE** le Conseil municipal autorise également ces personnes à émettre des avis d'infraction, des mises en demeure et des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité.

Cette résolution invalide toute autre résolution adoptée en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

21-205

### **12.1 DON À FONDATION DE LA SANTÉ DE LA MITIS**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Blanchette et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

**QUE** le conseil de Saint-Charles-Garnier contribue à la campagne de souscription de la Fondation de la Santé de La Mitis pour un

montant de 50\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-206

**12.2 COTISATION CHEVALIERS DE COLOMB**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

**QUE** la Municipalité de Saint-Charles-Garnier paye la carte de membre pour l'année 2022 au montant de 20\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-207

**12.3 ADHÉSION ÉCO MITIS**

**ATTENDU** QUE Éco Mitis nous propose de renouveler notre adhésion pour 2022 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gérard Desjardins

**QUE** le conseil de Saint-Charles-Garnier accepte de contribuer à cette campagne pour un montant de 100\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-208

**12.4 DON GALA DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gervais Parent

**QUE** le conseil de Saint-Charles-Garnier accepte de contribuer à cette campagne pour un montant de 50\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. DOSSIERS DES ÉLUS**

---

---

---

---

---

---

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. Réjean Blanchette de la lever de l'assemblée à 19 :31

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire    Robert Lyman, secrétaire d'assemblée